

Délibération n°05

Effectif légal du Conseil de
Communauté :
61

Nombre de Conseillers
en exercice :
61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
56

Nombre de votants :
56

Date de convocation :
5 juillet 2017

Date d'affichage
du compte-rendu :
19 juillet 2017

Objet :

**Les Jardins de la Culture –
Aménagement des espaces
extérieurs : approbation du
dossier en phase APD, fixation
de la rémunération du maitre
d'œuvre**

L'AN deux mille dix-sept, le 11 juillet, le conseil
communautaire, convoqué le 5 juillet 2017 s'est réuni à la
salle Dumoulin à RIOM, à 19 heures 30 minutes, sous la
présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M
Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M
Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric
BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, M Philippe
CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André
CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, Mme Pierrette CHIESA, M
Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacqueline DIOGON,
M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie
FLORI-DUTOUR, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M
Jean-Christophe GIGAULT, Mme Michèle GRENET, M Roland
GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M
Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Jacques
LAMY, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice
MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian
OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe
PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme
Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, M Nicolas
WEINMEISTER, **titulaires.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents, ont donné pouvoir à :

- Mme Marie CACERES, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- M François CHEVILLE, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- M Daniel GRENET, a donné pouvoir à M Pierre PECOUL
- M Didier IMBERT, a donné pouvoir à M Claude BOILON
- Mme Françoise LAFOND, a donné pouvoir à Mme Stéphanie
FLORI-DUTOUR
- Mme Emilie LARRIEU, a donné pouvoir à Mme Nicole PICHARD
- Mme Nicole LAURENT, a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- Mme Anne-Karine QUEMENER, a donné pouvoir à M Fabrice
MAGNET
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à Mme Régine PERRETON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre
HEBRARD

Absents :

- M Lionel CHAUVIN
- Mme Danielle FAURE-IMBERT
- Mme Florence PLANE
- M Thierry ROUX
- Mme Catherine VILLER-MICHON

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance :

Mme Nicole PICHARD

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170711-
DELIB2017071105-DE
Date de télétransmission : 19/07/2017
Date de réception préfecture : 19/07/2017

Rapport n°05 : Les Jardins de la Culture – Aménagement des espaces extérieurs : approbation du dossier en phase APD, fixation de la rémunération du maître d'œuvre

Par délibération du 11 mai 2016, le conseil communautaire de Riom communauté a approuvé le programme d'aménagement des extérieurs de l'opération des Jardins de la Culture et validé la constitution d'un groupement de commande avec la commune de Riom pour la réalisation d'un marché de maîtrise d'œuvre.

Concernant l'EPCI, ce marché de maîtrise d'œuvre porte sur la conception et le suivi des travaux des aménagements extérieurs des Jardins de la Culture.

Le montant de ce marché, confié à l'agence SPACES Paysage Urbanisme, se porte à 51 625,00 € HT.

La rémunération provisoire de l'équipe de maîtrise d'œuvre devient définitive lors de l'acceptation par le maître d'ouvrage de l'Avant-Projet (AVP) au niveau duquel la maîtrise d'œuvre s'engage sur l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux.

1- Avant-Projet :

Le travail technique réalisé par l'équipe de maîtrise d'œuvre, en étroite collaboration avec le maître d'ouvrage, a permis la remise du projet en phase Avant-Projet le 6 avril 2017.

A ce stade, l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux par la maîtrise d'œuvre s'élève à 769 883 € HT, ramené à 760 155,24 € HT, aux conditions économiques du mois Mo (juin 2016).

Il est en outre proposé une option, qui sera retenue selon les résultats de la consultation des entreprises concernant la reprise des enduits côté intérieur du mur de clôture du couvent pour un montant de 12 400 € HT. Pour mémoire, le montant des travaux en phase programme était estimé à 737 500 € HT.

L'augmentation de l'enveloppe travaux résulte, en partie des coûts de prestations au regard du projet développé, et en partie de l'intégration d'une surface complémentaire à aménager. En effet, le rattrapage des niveaux entre les Jardins de la Culture et le Pré Madame, situé à l'ouest du projet, nécessite un traitement de seuil au niveau de ce dernier. Cette intervention est estimée à 6 820 € HT.

2- Fixation de la rémunération définitive du maître d'œuvre :

Le programme n'ayant pas évolué, le forfait de rémunération n'a pas lieu d'être revu. Il est donc définitivement fixé à 51 625,00 € HT.

3- Répartition des coûts et plan de financement :

L'estimation du financement de cette opération actualisé à l'issue de la restitution de l'Avant-Projet est ainsi le suivant :

Estimations	Coût de l'opération
Travaux	769 883,00 € HT
Maîtrise d'œuvre	51 625,00 € HT
Contrôle technique et CSPS	2 000,00 € HT
TOTAL	823 508,00 € HT

Il est à préciser qu'aucune possibilité de subventionnement n'a pu être trouvée pour la mise en œuvre de cet élément du projet des Jardins de la Culture.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- **approuve l'Avant-Projet et le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 760 155,24 € HT, (valeur juin 2016),**
- **autorise le Président à signer l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre qui prévoit une rémunération de 51 625,00 € H.T. (valeur juin 2016),**

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 12 juillet 2017***

Le Président

Frédéric BONNICHON



Accusé de réception en préfecture
063200070753-20170711-
DELIB2017071006-DE
Date de télétransmission : 19/07/2017
Date de réception préfecture : 19/07/2017